DÉPAR
D'Hon
Il eſt for
navires alla
D

Le 7 du c
le Navire *l'*
Galiote *l'A*
Freville; la
Cap. Coſté.
& vont à P
niers.

Le 8 dudi
Bateau *le S.*
allant à S. M
Deſbois, a
bateaux pla
lard, Pan
à Porſtmou

Le 9 dud
Jurin, Cap
chargé de 6
diſes eſtimé
landois *la C*
de Boer, cercles &
Anglois alla 100 ba-
le Navire *l*it millet;
eſt en char ries; 1 de
Cap. a paſ de; 1 de
la fin de M arges de
barquer, o s ſalées,
diſes *à fret* ur divers.
Homberg, q

Cou

A M homas &
Les caca 20 *piéces*
la livre; op 3 *Avril*,
jaune en pi *pérance*,
id. os de co nworth.
15 ß, *id.* pe 4, d°. le
cidentales, J. Wrigt,
3 ℔, *id.* p 450 ſacs
lan, 1 ℔, *i* iere pour
pignons d'I Hollan-
tanum, 2 ℔ , & l'au-
id. petite ſa
1 ℔; quina
moyen, 2 ℔
Chine, ron ns notre
14 ℔, *id.* r *e d'Amſ-*
d°. de jalap , venant
PRIX DE ls de fer,
le m 1 panier
Le From aux, une
14 à 15 ℔. *rerie*, 20

E DU COMMERCE.

Du Samedi 16 Avril 1763.

barils de riz, 15 balles de marchandiſes de traite (pour Angole), une caiſſe, *id.* 1 paquet de broſſes de crin, 5 barils de gruau, 4 balles de toiles peintes, 180 canevetes de 6 flacons, 10 laſts de poids, 780 fromages, 78 barils de bray, d°. 52, *id.* 300 barbues, 11 barriques de lierre, 1 paquet de ſtocfiſchs, 1 coffre de marchandiſes, une caiſſe de proviſion, 1 paquet de papier. *Du même port*, *le même jour*, le Sloup Anglois *la Charmante Polly*, Cap. Abbot, venant de Corke, chargé de 209 barils de bœuf, 12 demi-barils de lard, 51 ancres, *idem*; 110 frequins de beurre, 41 caiſſes de chandelles.

Le Sloup Anglois *le Chilgrove*, Cap. James Naven, venant de Corke, chargé de 400 barils de bœuf, 60 quarts de beurre.

Il y a en rade une galiote venant d Hambourg, deſtinée pour Rouen.

Il eſt entré dans le port le 8 dudit, deux navires; ſavoir, le Sloup Anglois *le Neptune*, Cap. Pierre Valet, venant de Southampton, chargé de 100 poches de pois, 40 ſacs de farine, & le Senau Danois *l'Anne & Henriette*, chargé de planches, venant de Criſtianſan.

VAISSEAU EN ARMEMENT.

De Rouen, le 11 Avril.

Le Navire François *le Fantaſque*, Cap. Boudin, du port de 80 tonneaux, armé de 4 canons, & d'autres armes, à proportion, eſt en charge au port de Rouen, pour Liſbonne en droiture, & partira en foire de Pentecôte prochaine. Les perſonnes qui voudroient y faire tranſporter des marchandiſes, s'adreſſeront au ſieur *Claude Berat*, Négociant à Rouen.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Samedi 23 Avril 1763.

COURS DE MARCHANDISES.

A Amsterdam, le 11 *Avril* 1763.
A la livre, en Banque.

POIVRE noir, 23 ½ ₰; dº. blanc, 31 à 32 ₰; cloux de girofle, 85 ſ; muſcade, 75 ſ; canelle longue, 95 à 100 ſ; dº. courte, 105 ſ; *ſucres*, pains de candi, 20 à 20 ½ ₰; pains de poudre, 18 à 18 ½ ₰; rafinade de 3 *liv.* 17 à 17 ½ ₰; dº. de deux *liv.* 17 à 17 ½ ₰; lompes 12 ½ à 13 ₰; poudre, 13 à 15 ½ ₰; candi blanc, 20 à 24 ₰; dº. brun, 13 à 19 ₰; poudre du Bréſil, 10 ½ à 12 ₰; Orient, b. 10 ⅝ à 13 ₰; des Barbades.... de S. Dom. pœd, 12 ½ à 14 ½ ₰; dº. commune, 11 ½ à 12 ₰; dº. tête, 9 ¾ à 10 ¾ ₰; dº. brun, 6 ¾ à 8 ½ ₰; de ſurin, 5 ½ à 9 ₰; gingembre confit, 42 ₰; maniguette, 12 à 14 ₰; bois de girofle, 12 à 14 ſ; peaux de bœufs de Caraque, de 26 à 28 *liv.* 7, 7 ½ à 8 ſ; dº. de 22 à 24 *liv.* 7 à 7 ½ ſ; dº. de vaches, de 18 à 22 *liv.* 5 ½ à 6 ½ ſ; du breſil coupé, de 36 à 38 *liv.* 8 ½ 8 ¾ à 9 ſ; de Havane, de 36 à 38 *liv.* 7, 7 ⅛ à 7 ¼ ſ; de 26 à 28 *liv.* 7, 7 ¼ à 7 ½ ſ; de 22 à 23 *liv.* 6 ¼ 6 ½ à ¾ ſ; dº. de vache, 5, 5 ¼ à 5 ½ ſ; de S. Domingue, de 36 à 38 *liv.* 5 ¾; 6 6 ¼ à 6 ½ ſ; de 26 à 28 *liv.* 5 ½ à ¾ ⅞ à 6 ſ.

De Bayonne, le 9 *Avril.*

Sucre blanc, 71 ℔ *le cent*; dº. moyen, 66 ℔; dº. brut, 38 ℔ 10 ß; cuirs en poil, verds, 26 ℔ *le* ℅ *peſant*, payables à ſix mois; poivre, 25 ß *la liv.* dº. cacao des Caraques, 41 à 42 ß; dº. canelle, 13 ß; dº. cire jaune, 35 ſ; dº. amandes, 11 ſ; farines dorthés, 32 ℔ *le baril*; 180 ₶ *peſant net*; jambons de 34 à 35 ₶ *le* ℅, *ſans demande*; vin de Grave, à 72 ₶ *la barrique*, rendu dans ce port.

Cette augmentation provient de quelques gélées qui ont cauſé du dommage dans de certains endroits.

Coton de Cayenne, à 205 ℔ *le* ℅ *comptant*; fromage, de 38 à 40 ℔ *le* ℅.

Il eſt arrivé dans ce port trois barriques de froment qui y ſont expoſées en vente; froment du pays, *la conque*, à 7 ℔, *peſant* 65 ₶; bled d'Inde, 3 ℔ 10 ß, *id.* eau-de-vie d'Andaye, 18 ß *la pinte*; dº. du mont de Marſan, rendue à Bayonne, 102 ℔ *les* 32 *veltes.*

De Marſeille, le 11 *Avril* 1763.

Il n'a point fait ici d'hiver; le printemps ſembloit avoir pris la place de cette ſaiſon: les arbres, les vignes & les plantes donnoient les plus belles eſpérances; mais une gelée ſurvenue ces jours paſſés, a brûlé les bourgeons des arbres & de la vigne: il y aura peu de vin & très-peu de fruits.

Les bleds ſouffrent beaucoup de la ſéchereſſe; ils en ſont jaunes: à peine retireroit-on ſa ſemence, ſi cette ſéchereſſe duroit encore long-temps. Malgré la grande quantité de bled qui eſt arrivée depuis peu dans cette Ville de divers endroits, on ne s'apperçoit point de la diminution de cette denrée.

Les Aſſurances ſont toujours à 4 p ℅ d'entrée aux Iſles Françoiſes de l'Amérique, & autant de ſortie. Celles pour le Levant, à 2 p ℅ d'entrée, & autant de ſortie; pour les Côtes d'Eſpagne, *id.* & pour les Côtes d'Italie, à 1 ½.

Articles de Drogueries à Marſeille.

Séné de la Palte, 1 ℔ 18 ß; dº. de Tripoli, 1 ℔ 7 ß; ſang de dragon fin en roſeaux, 3 ℔; dº. commun, 12 ß; ſebeſtes,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Mercredi 27 Avril 1763.

COURS de diverſes Marchandiſes à Nantes, le 15 Avril 1763.

BOIS de Fernambouc, *le cent*, 60 ℔; d°. d'Inde ou de Campêche, *id.* 20 à 22 ℔; d°. fuſtel, *id.* 15 ℔; cacao goyaquille, *la liv.* 1 ℔ 12 ß; caffé moka, *la liv.* 2 ℔ 10 ß; d°. de Bourbon, 17 ß; d°. de la Martinique, 1 ℔ 2 ß; d°. de S. Domingue, 13 ß; canefice, *le cent*, 50 ℔; coton, *id.* 170 à 180 ℔; gingembre, *id.* 30 ℔; indigo cuivré, *la liv.* 6 ℔ 10 ß; d°. mêlangé, 7 ℔ 5 ß; d°. bleu, 8 à 8 ℔ 10 ß; rocou, *la liv.* 2 ℔ 10 ß; ſirop de melaſſe, *le cent*, 10 à 12 ℔; ſucre brut, *le cent*, 40 à 43 ℔; d°. tête de forme, 43 à 45; d°. terré, 50 à 55 ℔; d°. blanc, *dit* rafiné, 70 à 75 ℔; thé boé, *la liv.* 3 ℔; d°. verd, 5 ℔ 10 ß.

Vins Nantois, *le ton. premiere qualité*, 110 juſqu'à 120 ℔; *ſeconde qualité*, 100 juſqu'à 110 ℔; *troiſiéme qualité*, 80 juſqu'à 90 ℔.

Eaux-de-vie, *les 29 veltes* ou *le poinçon*, 85 à 87 ℔; froment d'A'mont, *le ton.* 130 à 132 ℔; d°. vieux, 100, 105 à 110 ℔; d°. de Machecoul, 130 à 135 ℔; d°. du bas de la Loire, 150 à 155 ℔; ſeigle nouveau, *le ton.* 90 à 92 ℔; ſels du Croiſic, *le muid*, 52 ℔; d°. de Bourgneuf, *la charge*, 50 ℔.

Prix du Fret.

Pour la Flandre, *par ton.* 10 à 11 florins, un florin *chapeau*; pour la Hollande, 13 florins; pour Hambourg, 16 à 17 *marcs*; pour les Colonies Françoiſes, 61 à 62 ℔.

Aſſurances.

Pour la Flandre, 2 p $\frac{0}{0}$; pour la Hollande, 2; pour le Nord, 2 $\frac{1}{2}$; pour les Colonies, 4 à 4 $\frac{1}{2}$.

A Bordeaux, le 16 Avril 1763.

Eaux-de-vie, 90 ℔ les 32 veltes; froment, le boiſſeau *peſant* 120 ℔, depuis 9 ℔ juſqu'à 10 ℔ 15 ß; ſeigle du pays, depuis 6 ℔ 5 ß juſqu'à 7 ℔.

ARRIVÉES DE NAVIRES.

A Marſeille, le 10 Avril 1763.

Il eſt entré dans ce port, depuis le 6 Avril juſqu'au 9 incluſivement, neuf Navires; ſçavoir, la Tartane *Saint-Louis*, Patron Gabriel Borme, de Toulon, partie du port Maurice le premier de ce mois, chargée de 460 milleroles d'huile pour divers; la Felouque *l'Annonciation*, Patron Antoine-Boniface Romain, partie de Gênes le 19 du mois paſſé, chargée de marchandiſes pour divers; la Tartane *S. Joſeph*, Patron Raphaël Riaud, de cette ville, partie de Nice le premier du courant, chargée d'environ 300 charges de bled pour le ſieur Jean-Bapt. Anglés, d'une partie de riz & de marchandiſes pour divers; la Pinque *la Nativité de la Vierge*, Patron Nicolas Delorſo, Génois, partie d'Almerie le 20 Février, chargée de ſoude & d'eſparts pour divers; le Bateau *Saint-François*, Patron Pierre Blacas, de Cannes, parti de Cannes le 30 du mois paſſé, chargé de 300 milleroles d'huile, pour le ſieur Jean-Antoine Gay & Compagnie; la Pinque *la Vierge du Roſaire* & *les Ames du Purgatoire*, Patron Maurice Gavi, Génois, partie du port Maurice le 31 Mars, chargée de 380 milleroles d'huile, pour divers; la Tartane *la Vierge Débonnaire*, Patron Joſeph Bremond, de la Ciotat, partie de Livourne le 29 du mois paſſé, chargée de marchandiſes pour divers; le Bateau *Saint Pierre Martyr*, Patron Maurice le

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

N°. 9. 45

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Samedi 30 Avril 1763.

MANUFACTURES.

QUELQU'UN a écrit qu'un Etat pouvoit ſubſiſter ſans commerce : il n'eſt plus néceſſaire de combattre ce principe ; mais perſonne ne s'eſt aviſé de dire qu'un Etat pût être floriſſant ſans Manufactures. La fertilité des terres, l'abondance de leurs productions ne ſeroient qu'un foible avantage, ſans le ſecours des Manufactures. L'Etat qui a trouvé moyen de les multiplier, eſt ſûr d'emporter la balance du commerce, dont elles ſont la baſe : elles étendent l'exportation, & diminuent l'importation ; mais ce n'eſt qu'à force d'induſtrie & de vigilance qu'on les retient chez ſoi. Les prix propoſés en tout genre par la Société de Londres, prouvent aſſez cette vérité, & le deſir qu'elle a de diminuer la ſupériorité des nôtres. La célérité du travail, la perfection de l'ouvrage & la bonté des matieres premieres, ſont les objets qu'elle propoſe à l'émulation de ſes Ouvriers.

Quelle attention ne méritent pas celles qui, parmi nous, ne doivent leurs ſuccès qu'à l'émulation de ceux qui les ont établies, & qui les ſoutiennent ? De ce nombre ſont les Fabriques de Sédan. Cette Ville connue dans le Royaume & chez l'étranger, par ſes draps fins, & ſur-tout par les noirs, les plus eſtimés de l'Europe, en fait un commerce conſidérable ; elle entretient un grand nombre d'Ouvriers en draps bleus, & teints en laine pour le militaire ; elle en fabrique de verds & de blancs pour l'infanterie, de chamois pour la cavalerie, &c. tous draps fins pour l'Officier, l'uſage de toute autre laine que celle d'Eſpagne, étant interdit à ſes Fabriques ; ſes teintures en écarlate imitent celle de *Julienne*. Ces Fabriques employent quantité d'huile d'olive commune & de Seville, font grande conſommation de ſavon blanc pour l'apprêt, de ſumac & d'indigo pour la teinture.

Cette Ville eſt encore renommée par ſes jarretieres écarlates ou blanches, unies & rayées, de différentes largeurs & prix, ſuivant les numéros.

On y fabrique des bas de laine *à deux fils* au métier ; bas d'homme, bas de cadets, bas de femme, depuis 15 juſqu'à 21 # *la douzaine*, ſuivant la qualité. Les laines des Ardennes & du pays de Troyes, ſervent à cette Fabrique.

La ſolidité & la propreté des armes à feu, la bonté de leurs platines & de leurs canons, les font rechercher.

Les cuirs tannés pour les ſemelles & pour les bottes fortes de la cavalerie, les veaux paſſés pour les empeignes des ſouliers & les bottes molles, y ont une telle réputation, qu'on en fait des envois chez l'étranger.

ARRIVÉES DE NAVIRES.

De Nantes, le 16 Avril 1763.

Depuis le 11 de ce mois juſques & compris le 15, il eſt arrivé dans ce port neuf Navires étrangers ; ſçavoir, *la Notre-Dame de Talapa*, de Liſbonne, Maître Juliano Pottier, du port de 50 tonneaux, chargée d'huile de baleine, qu'il amene de ce lieu ; *le Jeune Ulbe*, de Lemmce en Friſe, Maître Claes Ulbes, du port de 100 tonneaux, chargé de ſucre terré & de bois de teintures ; *la Nouvelle-Liberté*, de Bréme, Maître Arent Stengraf, du port de 80 tonneaux, chargée de fer en barres ;

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Mercredi 4 Mai 1763.

Cours de Marchandises.

De Bayonne, le 21 Avril 1763.

Goudron, 11 ℔ *le baril*; d°. 6 ℔ *le demi-baril*; bray sec, 30 ℔ *le millier*; d°. gras, 10 ℔ 10 ß *le baril*; réfine, 30 ℔ *le millier*. Planche de 8 pieds, 30 ℔, de 9 pieds, 44 ℔. Sucre blanc, 70 ℔ *le cent*; d°. moyen, 60 ℔ *id.* d°. commun, 55 ℔ *id.* d°. tête, 45 ℔ *id.* cacao des Caraques, 40 ß *la* ℔; maranon, 17 ß 6 d. *la* ℔; on en attend une cargaiſon; girofle; 10 ℔ *la* ℔; poivre, 26 ß *id.* Farines, 32 ℔ *le baril, peſant* 180 ℔; vin de Grave, 72 ℔ *la barrique*; froment du pays, 7 ℔ 10 ß *la conque, peſant* 65 ℔; d°. étranger, 6 ℔ 5 ß *id.* On vend ici trois cargaiſons de ce froment, on en attend d'autres, ce qui fera diminuer celui du pays. Le bled d'inde eſt à 4 ℔ 6 ß *idem*.

Les eaux-de-vie ſont toujours à 102 ℔ *les* 32 *veltes*; les jambons, 34 à 35 ℔ *le* $\frac{o}{o}$, *ſans demande*.

De Nantes, le 23 Avril 1763.

Marchandiſes au cent.

Bois de Fernambouc, 60 ℔; d°. d'Inde ou de Campêche, 20 à 25 ℔; d°. de fuſtel, 15 ℔; canefice, 50 à 70 ℔; coton, 200 ℔; gingemgre, 25 ℔; ſirop de melaſſe, 12 ℔; ſucre brut, 35 ℔; d°. tête de forme, 42 à 44 ℔; d°. terré, 48 à 60 ℔; ſucre blanc, dit rafiné, 65 ℔.

Marchandiſes à la livre.

Cacao de Goyaquille, 1 ℔ 6 ß à 1 ℔ 8 ß; caffé de Bourbon, 16 à 18 ß; d°. de Moka, 2 ℔ 15 ß à 3 ℔; d°. de la Martinique, 21 ß; d°. de S. Domingue, 13 à 14 ß; indigo cuivré, 6 ℔ 5 ß à 6 ℔ 10 ß; d°. mêlangé, 7 ℔ 7 ß à 7 ℔ 15 ß; d°. bleu, 8 à 8 ℔ 10 ß; rocou, 40 ß; thé boé, 3 ℔ 5 ß; d°. verd, 5 ℔ 10 ß à 5 ℔ 12 ß.

Vins Nantois, *le ton. premiere qualité*, 110, 120 & 130 ℔; *ſeconde qualité*, 100 à 110 ℔; *troiſiéme qualité*, 80 à 90 ℔.

Eau-de-vie, les 29 veltes, 87 à 88 ℔.

Grains.

Froment nouveau d'Amont, 130 à 132 ℔ *le ton.* d°. vieux, 100, 105 à 110 ℔ *idem*; d°. de Machecoul, 130 à 135 *id.* d°. du bas de la Loire, 150 à 155 ℔ *id.* ſeigle, 90 à 92 ℔ *le ton.* ſel du Croiſic, 53 ℔ *le muid*; d°. du Bourgneuf, 50 ℔ *la charge*.

Prix du Fret.

Pour la Flandre, 13 florins *par ton.* pour la Hollande, 13 florins, *id.* pour Hambourg, 16 à 18 *marcs*; pour les Colonies Françoiſes, 63 ℔ *par ton.*

Aſſurances.

Pour la Flandre, $\frac{3}{4}$ à 2 p $\frac{o}{o}$; pour la Hollande, *id.* pour le Nord, 2 $\frac{1}{2}$ p $\frac{o}{o}$; pour les Colonies Françoiſes, 3 $\frac{1}{2}$ p $\frac{o}{o}$.

De Rouen, le 23 Avril 1763.

Marchandiſes au cent.

Alun de Rome, 52 ℔ 10 ß, d°. de Smirne, 32 ℔ 10 ß à 35 ℔, d°. de Suede, 38 ℔ 10 ß; azur des 4 feux, fin, 107 ℔ 10 ß, d°. gros, 100 ℔, d°. de 3 feux, 80 ℔, d°. de 2 feux, 55 ℔, d°. pâle, 52 ℔ 10 ß; bois de paliſſandre. . . . d°. violet, 55 ℔, d°. roſe, 60 ℔, d°. brezillet, 15 à 18 ℔, d°. de buis, les 3 *au cent*, 20 à 22 ℔, d°. de campêche, coupe d'Eſpagne, 27 ℔ 10 ß, d°. de Japon, 35 ℔, d°, de Ste. Marthe, 35 à 40 ℔; bois jaune 20 à 21 ℔, d°. de calliatour, moulu, 55 ℔, d°. de ſandal, moulu, d'Amiens, 32 10 ß, d°. de Rouen, 32 ℔ 10 ß, d°. de Fernambourg, 85 ℔; coton de la Guadeloupe, 250 à 257 ℔ 17 ß, d°. de S. Domingue. . . . d°. de Cayen-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Mercredi 11 Mai 1763.

PROJET

D'un Ouvrage utile au Commerce d'une Province, ou même d'une Ville en particulier.

LE grand Dictionnaire de Savari, dont on prépare une belle édition, le Parfait Négociant, la Bibliothéque de M. de la Rue, les Elémens de Commerce, le Manuel des Négocians ſont aſſurement d'excellentes productions auxquelles le Commerce en général doit beaucoup : mais quiconque s'imagineroit connoître parfaitement le Commerce, d'après la lecture de tous ces ouvrages, s'abuſeroit fort. Les uns traitant du Commerce des quatre parties du Monde, ne parlent que ſuccinctement, ou point du tout, de celui de Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, d'Amſterdam, de Londres, &c. &c. Les autres diſcutant les objets mercantilles communs à tous les Commerçans, n'enſeignent que des choſes qui ne conviennent pas plus à un Négociant de Marſeille, de Bordeaux, de Rouen, qu'à un Négociant de Londres, &c. &c.

La théorie des bons livres peut bien conduire à la connoiſſance parfaite du Commerce particulier d'une Ville; mais pour l'acquérir, il faudroit, par pluſieurs années de pratique, ſe familiairiſer avec les différentes branches du Commerce de cette Place, & s'appliquer à ſaiſir tous les détails qui en dépendent : entrepriſe auſſi rare que rebutante.

De quelle utilité ne ſeroit point un ouvrage qui fût un traité complet du Commerce d'une Ville, où l'on indiqueroit tous les lieux avec leſquels elle eſt en liaiſon d'affaires, les marchandiſes qu'elle en tire, les droits auxquels elle eſt ſujette, la nature de celles qu'elle leur renvoye en échange; où l'on raiſonneroit, d'après les faits, ſur le bénéfice ou ſur la perte qui réſultent pour cette Ville de l'importation des marchandiſes étrangeres, ou de l'exportation des ſiennes; enfin où l'on approfondiroit tous les objets relatifs à ſon Commerce, & eſſentiels à ſon agrandiſſement.

Un Citoyen animé du deſir d'être utile, a entrepris de donner à Bordeaux un ouvrage exécuté ſur ce plan. Il invite ſes Concitoyens à concourir à la perfection d'un projet dans lequel il veut être guidé par les connoiſſances de ceux qui ſe ſont diſtingués dans quelque partie relative à cet objet, en lui fourniſſant chacun dans ſon genre des mémoires qui puiſſent lui ſervir de matériaux.

PRIX courans de diverſes marchandiſes.

De Graſſe, le 25 Avril 1763.

Le ſavon blanc eſt à 24 ℔ 10 ß, *poids de table* ou de Marſeille. Le bled, *premiere qualité*, à 27 *la charge*; *ſeconde qualité*, à 25 ℔, *id.*

On a eſſuyé ici, au commencement du mois, quelques orages; les vignes en ont été endommagées.

Les orangers & les citronniers donnent l'eſpérance d'une abondante récolte.

De Nantes, le 30 Avril 1763.

Marchandiſes au cent,

Bois de Fernambouc, 60 ℔; d°. d'Inde ou de Campêche, 23 & 21 ℔; d°. de Fuſtel, 15 ℔; canefice, 70 & 50 ℔; coton, 180 & 170 ℔; gingembre, 30 ℔; ſirop melaſſe, 12 ½ ℔; ſucre brut, 35 ℔; ſucre tête

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Mercredi 18 Mai 1763.

De Paris, le 13 Mai 1763.

NOUS avons reçu, le 13 de ce mois, une Lettre qui nous eſt écrite par une perſonne qui, comme on en pourra juger, n'eſt pas ennemie des travaux qui exigent de la combinaiſon & du calcul. Nous donnons cette Lettre littéralement, & nous nous engageons à donner à ſon Auteur & au Public, tous les éclairciſſemens qui nous parviendront ſur les prix des matieres d'or & d'argent, à l'Hôtel des Monnoies de Londres.

» Je ſuis effrayé, Monſieur, de vous » entendre dire, pag. 68 de votre Gazette » du 11 du courant, ſuite de l'art. de Boulogne, *qu'attendu qu'il eſt des lecteurs qui* » *trouvent trop longs & ennuyeux vos articles d'importations & d'exportations de* » *Londres, vous êtes prêt, ſi c'eſt le vœu* » *du plus grand nombre, à abréger, en confondant l'exportation ſimple avec l'exportation avec certificat* : mais cette attention de votre part pour tous ceux à qui » de pareils détails paroiſſent triſtes & » inutiles, eſt une menace, & deviendroit » une privation pour ceux qui s'exercent » dans les calculs politiques, & qui cherchent, par la comparaiſon des richeſſes » du crû de l'Angleterre, avec celles qui » lui ſont étrangeres, & qu'elle s'approprie journellement, à connoître la ſource primitive & non précaire de la puiſſance réelle de cette Nation. Vous avez » trop ſenti, Monſieur, l'importance de » cette comparaiſon, pour en retrancher » l'objet, & le Public éclairé ne l'exigera » pas, j'en ſuis garant. Ce ſeroit faire tort » à notre Nation que de la ſuppoſer aſſez » frivole pour exiger qu'une Gazette du » Commerce fût amuſante; elle doit être » curieuſe, inſtructive : tel eſt ſon caractere eſſentiel, auquel applaudiront tous » ceux qui n'étant pas uniquement affectés du plaiſir ou de l'ennui, connoiſſent » d'autres facultés que celles de rire ou de » bâiller. C'eſt donc en leur nom & pour » eux, que je vous prie, Monſieur, de » joindre deſormais au prix de l'or & de » l'argent ſur la place de Londres, le prix » des mêmes matieres à l'Hôtel des Monnoies de ladite Ville. La Combinaiſon » de ces deux prix nous indiquera journellement & aſſez fidélement l'abondance ou la rareté de l'or & de l'argent » en Angleterre; parce que la loi qui veut » que l'Hôtel des Monnoies n'y faſſe rien » payer aux particuliers, ni frais, ni droits » de fabrication, lui a fixé immuablement » le prix des matieres, & que toutes les » fois que leur cherté excéde cedit prix, » de plus de 4 $\frac{1}{2}$ pour $\frac{0}{0}$, il y a rareté, » l'Hôtel les refuſe, & elles ſont obligées » de refluer ſur la place «.

EXTRAIT d'une Lettre de Bayonne, du 3 Mai 1763.

En vain l'émulation fait faire au Commerce les plus grands efforts : ſi l'induſtrie ne vient à ſon ſecours pour multiplier les moyens, il ne ſera jamais floriſſant, ou plutôt il ſera très-borné. Combien de Provinces poſſédent les matieres premieres de preſque tous les Arts, & languiſſent cependant par défaut de communication. La Vallée d'Aſpe, en Béarn, renferme des forêts de mâture, dont juſqu'ici on n'avoit fait aucun uſage, par la difficulté du tranſport. Les vues du Miniſtre pour l'extenſion de la Ma-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Mercredi 25 Mai 1763.

MANUFACTURE.

LE ſieur Prevôt, Chapelier privilégié du Roi, rue Guenegaud, Inventeur d'une ſorte de Chapeaux de ſoie, mêlangés, dont il fait un commerce conſidérable, vient d'en fabriquer, pour l'été, d'une légéreté extraordinaire, quoique très-ſolides, & en état de réſiſter aux plus grandes pluies. Cette Fabrique ſi recommandable par l'emploi des matieres du crû de la France, & dans laquelle il n'entre qu'un huitiéme de poil de caſtor, a été attaquée comme fauſſe, ou de mauvais *uſé*. Sur cette conteſtation eſt intervenue Sentence le 15 Avril 1763, qui, ſur les offres du ſieur Prevôt, ordonne qu'*expérience ſera faite par les Gens à ce connoiſſant, & au fait de la fabrication, & que le ſieur Prevôt fabriquera, en préſence deſdits Experts, deux Chapeaux avec moitié ſoie, pour, par les Experts, être donné leur avis motivé ſur la bonté de la fabrication de ces Chapeaux*. Le ſieur Prevôt ſe diſpoſe à cette expérience qu'il a deſiré être faite en préſence de deux Commiſſaires de l'Académie. La réuſſite de cette épreuve décidera de la bonne qualité de ces Chapeaux, & ſe fait d'autant plus deſirer, qu'on en trouve dans cette Fabrique à 6, 9, 12 & 15 ℔.

PRIX des Grains & autres denrées au Marché de Londres, le 2 Mai 1763.

Grains au quart.

Froment, 24 à 28 ſch. orge, 16 à 18, *id.* ſeigle, 21 à 22, *id.* avoine, 12 à 16, *id.* malt brun, 26 à 27, *id.* d°. blanc, 26 à 30, *id.* pois, 24 à 26 ſch. 6 ♄; pois chiches, 18 à 22 ſch. féves, 21 à 24 *ſch.* 6 ♄; veſce, 24 à 28 ſch. chenevis d'Yorck, 21, *id.* d'Angleterre, 24, *id.*

Farine de fine *fleur*, 23 à 24 ſch. *le ſac; ſeconde ſorte*, 22 ſch. *id. troiſiéme ſorte*, 20 ſch. *id.*

Navette, 18 ℔ *le laſt.*

PRIX d'Epicerie à la Rochelle, le 14 Mai 1763.

Marchandiſes priſes à l'entrepôt.

Sucre de S. Domingue, *premiere ſorte*, 68 à 70 ℔ *le cent*; d°. *ſeconde ſorte*, 58 à 60 ℔, *id.* d°. *troiſiéme ſorte*, 52 à 55 ℔, *id.* caffé petit grain, 13 ß *la liv.* d°. ordinaire, 12 ß, *id.* indigo cuivré, 6 ℔ 5 ß, *id.* d°. bleu, 8 à 8 ℔ 10 ß, *id.* d°. violet, 7 à 7 ℔ 10 ß, d°. mélangé, bleu, violet & cuivré, 6 ℔, *id.*

Prix des Grains au Marché de Marans, le 10 Mai 1763.

Froment nouveau, *le tonneau* (*a*), 123 à 125 ℔; d°. commun, 118 à 120 ℔; d°. vieux, 103 à 106 ℔; ſeigle, 88 à 90 ℔; avoine, 35 à 37 ℔; orge, 48 à 50 ℔, *id.*

(*a*) Le tonneau contient 42 boiſſeaux; le boiſſeau peſe 55 *liv.* un peu plus un peu moins, ſelon la qualité des grains.

PRIX courant de diverſes Marchandiſes. De Nantes, le 14 Mai 1763.

Marchandiſes à la livre.

Cacao de Guayaquil, 1 ℔ 6 ß à 1 ℔ 8 ß; caffé de Moka, 2 ℔ 12 ß à 2 ℔ 10 ß; d°. de Bourbon, 15 à 17 ß; d°. de la Martinique, 1 ℔ 2 ß à 19 ß; d°. de S. Domingue, 13 ß; indigo, 6 ℔ 10 ß; d°. mêlangé, 7 ℔ 5 ß; d°. bleu, 8 ℔; rocou, 2 ℔ 5 ß à 2 ℔ 10 ß; thé boé, 3 ℔ 10 ß à 3 ℔ 11 ß; d°. verd, 5 ℔ 10 ß à 5 ℔ 11 ß.

Marchandiſes au cent.

Bois de Fernambouc, 60 ℔; d°. d'Inde

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Samedi 28 Mai 1763.

Exportation de Paris dans les Pays étrangers & Provinces du Royaume réputées étrangeres, pendant les premiers quinze jours du préſent mois de Mai.

POUR *Conſtantinople*, 2 pendules, une balle d'éventails d'ivoire & de mercerie mêlée, une caiſſe de tabatieres de carton, vernies, peſant 155 ℔. *Pour l'Italie*, 1 caiſſe & 65 ℔ de perles fauſſes, une caiſſe, une boîte & 76 éventails, une caiſſe de modes, une balle d'étoffe d'or & d'argent, 13 ℔ 8 onces de dentelle & de rubans de ſoie, une caiſſe & 100 ℔ de mercerie, une berline dorée, doublée de velours d'Utrecht, 48 marcs de vaiſſelle d'argent, une boite de dentelle d'or, 18 ♯ de tabatieres d'écaille & une caiſſe de tabatieres & de gardes d'épées d'argent. *Pour la Suiſſe*, une caiſſe & une malle de harnois garnis de cuivre doré, une caiſſe d'ouvrages d'horlogerie & 35 ℔ de porcelaine. *Pour Genéve*, 80 ℔ de pierres fauſſes & de tabatieres de compoſition, 12 onces de ſoie, une caiſſe & 520 ℔ de mercerie mêlée, 10 ℔ d'inſtrumens de muſique, 1025 ℔ de glaces de la Manufacture Royale, 55 marcs de vaiſſelle d'argent, un ballot de couteaux à manches de nacre, un ballot de livres de commerce, imprimés, 22 tabatieres d'argent, une caiſſe de flambeaux de cuivre, argentés, une balle de tapiſſerie d'Aubuſſon & une caiſſe de tabatieres de carton. *Pour la Bourgogne*, une caiſſe d'eſtampes à bordures de bois doré. *Pour le Languedoc*, une boite de modes, 15 ℔ de gaze, 4 ℔ de plumes d'autruches, apprêtées, une caiſſe d'éventails, 2 caiſſes & 733 ℔ de mercerie mêlée, une caiſſe de lanternes de verre, garnies de cuivre, 5 caiſſes & un ballot de flambeaux, de feux de cuivre doré & argenté, une caiſſe de caffetieres de fer blanc, une caiſſe de tabatieres & étuis de carton, une caiſſe de porcelaine, 180 ℔ de fayance, & une caiſſe d'inſtrumens de muſique. *Pour la Guyenne*, une caiſſe, 2 boites & pour 60 ♯ de modes, une boîte de ſouliers d'étoffe de ſoie, 3 ℔ d'étoffe de ſoie, 2 caiſſes & 430 ℔ de mercerie mêlée, une caiſſe de bonnets de cuir, garnis de ſoie, une caiſſe de chapeaux de demi-caſtor, une caiſſe de viroles d'argent, 95 ℔ d'eſtampes encadrées, une caiſſe de porcelaine & 70 ℔ de fayance, 100 ℔ d'inſtrumens de fer pour Jardiniers, 3 caiſſes & 2 ballots de tapiſſerie de Flandre. *Pour l'Eſpagne*, 4 caiſſes, une malle & 30 ℔ de modes, 34 ℔ de dentelle, de gants & mitaines, de gaze & de rubans de ſoie, 6 caiſſes, une malle & 845 ℔ de mercerie mêlée, 5 douzaines & 1130 ℔ d'éventails, 130 ℔ de fers à coiffer, 175 ℔ de cire rouge à cacheter, 10 ℔ 8 onces de galons d'or & d'argent, pour 775 ♯ de boutons d'argent, 18 tabatieres d'argent & pour 3880 ♯ d°. 22 gardes d'épées d'argent, 25 ℔ de cuillieres & de fourchettes argentées, une malle de vaiſſelle d'argent, une boîte d'étuis d'or, une caiſſe de boutons de cuivre, un ballot de manchettes brodées, une boite de boucles d'oreilles à pierres fauſſes, une caiſſe & une boîte de tabatieres de porcelaine, 100 ℔ de tabatieres de carton, une balle de porcelaine & 50 ℔ de fayance, 25 ℔ d'ivoire, 6 paires de ſouliers de cuir & 175 ℔ de fil à coudre. *Pour Liſbonne*, une caiſſe de mercerie & une caiſſe de fuſils d'acier. *Pour la Bre-*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Samedi 4 Juin 1763.

EXTRAIT d'une Lettre de Province.

» UNE longue expérience m'a appris » que la paille hachée le plus qu'il eſt poſſible, & mêlée avec de l'avoine, étoit très-» bonne pour la nourriture des chevaux; » mais les machines à hacher la paille, » dont vous avez parlé dans votre Gazette de Paris, N°. 9, ne pouvant la couper que de la longueur d'un grain d'avoine, ne m'ont pas paru juſqu'à préſent » attraper le point de préciſion des *hache-pailles* à l'Allemande. Par leur moyen, » un homme réduit preſque au même état que du gros ſon, la paille, ſans l'écraſer ni la broyer. C'eſt alors qu'en la » mêlant avec de l'avoine, elle eſt meilleure, & devient encore plus excellente » pour les chevaux, lorſqu'elle eſt mêlée avec parties égales de foin, de ſainfoin, ou de luzerne, hachés de même. » Ainſi mêlangée, elle les engraiſſe & les » fortifie; au lieu que la paille avec l'avoine les empêche de mâcher le grain, » qui n'étant pas broyé, ne leur fait pas » le même profit.

» Un autre avantage, c'eſt que le prix » eſt plus modique; car la paille hachée » dans les machines annoncées, vaut 1 ℔ » 4 ß *le ſac*, ne peſant que 20 à 21 ℔, » au lieu que celle qui eſt coupée dans » les *hache-pailles* à l'Allemande, ne coûte » que 1 ℔ 16 ß *le ſac*, peſant 52 ℔ environ, & contenant, comme le ſetier d'avoine, 24 boiſſeaux de Paris, & la paille » mêlée avec parties égales de foin, de » ſain-foin ou de luzerne, 2 ℔ 8 ß *le* » *ſac*, de même meſure & de même poids » environ que ci-deſſus «.

Les perſonnes qui ſeroient curieuſes d'en voir *de la montre*, s'adreſſeront au ſieur Mercier, Brigadier dans le Guet-à-cheval, rue Royale, près la Barriere blanche; il en fournira à celles qui voudroient en acheter, la quantité qu'elles deſireront, en avertiſſant quelques jours auparavant.

COURS DE MARCHANDISES.

De Marſeille, le 23 Mai 1763.

Marchandiſes au cent.

Amandes en ſorte, 25 ℔ 10 ß; d°. à la main, 32 ℔; d°. amères, 27 ℔; alun de Rome, 30 ℔; d°. du Levant, 20 ℔; bois de Campêche, 15 à 18 ℔; d°. de Fernambouc, 50 ℔; d°. de Sainte-Marthe, 22 ℔; cire jaune de Barbarie, 130 ℔, d°. de Conſtantinople, 155 ℔; d°. de Smirne, 160 ℔; d°. de Tunis, 140 ℔; crême de tartre, 36 ℔; coton en laine d'Acre, *premiere qualité*, 97 ℔, *ſeconde qualité*, 96 ℔; d°. de Smirne, *premiere qualité*, 95 ℔, *ſeconde qualité*, 90 ℔, *troiſiéme qualité*, 85 ℔.

Coton filé au cent, en écus de 64 ß.

Coton fin d'once, 60 écus; fin de Baza, 45 écus; d°. de Jeruſalem, 36 écus; d°. d'Eſcart, 30 écus; d°. Beledin d'Alep ordinaire de Ria, 42 écus; Aſſanmanſour, 45 écus; ſuper-fin d'Alep, 62 écus.

A la livre.

Caffé du Levant, 1 ℔ 10 ß.

Draps pour le Levant, 9 ℔ 7 ß 6 d. *l'aune*; eſcompte, 14 p $\frac{o}{o}$ pour un an, ou eſcompte 20 p $\frac{o}{o}$ comptant.

De Graſſe, le 21 Mai 1763.

Bled, *premiere qualité*, 29 à 30 ℔ *la charge* (*a*), *ſeconde qualité*, 26 ℔, *id.*

(*a*) La charge peſant 250 *livres*.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Samedi 11 Juin 1763.

EXPORTATION de Paris dans les Pays étrangers & Provinces du Royaume réputées étrangeres, depuis le 15 Mai excluſivement, juſques & compris le 21 dudit mois inclusivement.

POUR *la Franche-Comté*, une caiſſe & 300 ℔ de glaces de la Manufacture royale. *Pour Riom en Auvergne*, 2 caiſſes, 1 ballot de miroirs à bordures dorées & de marbre. *Pour Aix en Provence*, une caiſſe de glaces de la Manufacture royale & 325 ℔ brut d'éventails communs. *Pour Marſeille*, une caiſſe & 280 ℔ de mercerie mêlée, & une pendule de marqueterie. *Pour l'Italie*, une boîte de mantelets, de manchettes & de dentelles de ſoie avec peu d'argent, 2 boîtes de manchettes brodées, 8 ℔ de dentelles de ſoie, 40 ℔ de mercerie mêlée, & une caiſſe, une cave de flacons, boucles d'oreilles de perles fauſſes garnies de peu d'or & d'argent. *Pour la Suiſſe*, 3 douzaines de chapeaux de demi-caſtor, 3 boîtes de gaze, d'étoffes de ſoie, mantelets, dentelles, rubans de ſoie & modes, une boîte de tabatieres d'écaille & de carton, d'étuis, rubans, colliers de perles fauſſes & éventails. *Pour Genêve*, une caiſſe de berceaux d'ozier, garnis d'étoffes, bas de poil & gants de peaux. *Pour le Languedoc*, 7 caiſſes & 1140 ℔ de glaces de la Manufacture royale. *Pour la Guyenne*, 116 douzaines de vaiſſelle de terre de la Manufacture royale du Fauxbourg S. Antoine, pour 100 ♯ de têtes de carton propres à coëffer, 2 caiſſes de globes, de livres & de cartes géographiques, 2 caiſſes de chapeaux de demi-caſtor, une boîte de fleurs artificielles, une caiſſe de parafols de taffetas & houpes de cigne, une caiſſe de miroirs à bordures de bois doré, bonnets de taffetas, de Courriers, & parafols, une caiſſe de piſtolets communs, 100 ℔ d'éventails de bois & une caiſſe & 100 ℔ de mercerie mêlée. *Pour l'Eſpagne*, une caiſſe & 2 ℔ 12 onces de rubans & de reſpectueuſes de ſoie, 2 caiſſes, 6 douzaines & 4, & 180 ℔ d'éventails d'ivoire & communs, 885 ℔ de tabatieres de carton & éventails communs, une caiſſe & pour 130 ♯ de pompons & aigrettes de plumes & de toile, une caiſſe & pour 260 ♯ en couteaux de chaſſe, gardes d'épées, boutons de cuivre peu dorés & parafols de taffetas, 120 marcs 6 onces de vaiſſelle d'argent au poinçon de Paris, 2 caiſſes & 830 ℔ de modes & de mercerie, une boîte de bas de ſoie & de manchettes brodées, 2 caiſſes contenant une pendule de bronze verni & 6 girandoles ornées de feuillages, & 115 ℔ de fil à coudre. *Pour la Bretagne*, une caiſſe & 180 ℔ de glaces unies, 1 panier de drogueries étrangeres, 80 ℔ d'huile, une caiſſe de vin de liqueur, 2 caiſſes & un ballot de modes, 500 ℔ de tabatieres de carton vernis & de miroirs communs, 8 ℔ 2 onces de galons d'argent, 3 caiſſes, une balle, un ballot de petits miroits, bonnets de cuir, bourſes à cheveux, gaze, ſoie, nœuds d'épées, parafols & 775 ℔ de mercerie, 19 douzaines de vaiſſelle de terre de la Manufacture Royale du Fauxbourg S. Antoine, & pour 100 ♯ de boîtes à bombons, ouvrages en ſucre & dragées. *Pour la Hollande*, une caiſſe de carcaſſes de coëffures, de ſoufflets à poudrer avec galons d'or faux, une caiſſe de bois à chaiſes de canne, 70 ℔ de mercerie mêlée, 110 ℔ de poil de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Mercredi 15 Juin 1763.

INDUSTRIE.

RIEN de plus propre à exciter l'Induſtrie, que la protection & la récompenſe : elles font faire au génie tous les efforts dont il eſt capable.

Le ſieur Guillaume Zacharie, le jeune, Marchand Horloger à Lyon, a imaginé de nouvelles ſoûpentes élaſtiques pour carroſſes, berlines & toutes ſortes d'équipages. Ces ſoûpentes tiennent les voitures dans un tel équilibre, qu'elles ne peuvent vaciller, ni *jamais verſer* ; bien moins diſpendieuſes que celles dont on ſe ſert actuellement, elles ſont pour le public un avantage de ſureté & d'économie.

Par l'examen qui a été fait de ces ſoûpentes, l'utilité en a paru ſi évidente, que Sa Majeſté accorda audit ſieur Zacharie un privilége excluſif, par un Arrêt de ſon Conſeil du 28 Août 1761, conçu en ces termes. » Sa Majeſté a permis & permet au » ſieur Zacharie le jeune, Marchand Horloger à Lyon, de fabriquer excluſivement à tous autres, dans l'étendue du » reſſort du Parlement de Paris, pendant » le tems & eſpace de quinze années, des » ſoûpentes & chaînes élaſtiques, compoſées de pluſieurs faiſceaux de fil de fer » pour l'uſage des carroſſes, berlines & » autres voitures, ſuivant la méthode par » lui préſentée & décrite dans l'Extrait (*a*) » des Regiſtres de l'Académie des Sciences du 4 Avril dernier : lui permet » pareillement Sa Majeſté de les vendre » & débiter par-tout où bon lui ſemblera, » autoriſant à cet effet ledit ſieur Zacharie à faire, dans la Ville de Paris ou autres lieux du reſſort dudit Parlement, » tous les établiſſemens néceſſaires pour » la fabrication deſdites ſoûpentes ou chaînes élaſtiques, & d'employer les Maîtres » & Compagnons des Communautés de » Selliers-Carroſſiers, Bourreliers, Serruriers & autres dont il aura beſoin ; comme auſſi d'appoſer ſous leſdits ſoûpentes » par lui conſtruites, ſa marque ou poinçon : fait Sa Majeſté défenſes aux Jurés » & Communautés ci-deſſus dénommés de » la Ville de Paris & autres Villes du reſſort dudit Parlement de Paris, de contrefaire leſdites ſoûpentes, & de troubler ledit Zacharie dans la jouiſſance de » ſon Privilége, à peine de 200 ℔ d'amende, » ſaiſies, confiſcations, &c. «

(*a*) Cet Extrait porte » que les ſieurs Vaucanſon & le Roi, Commiſſaires nommés à cet effet, ont conclu que les ſoûpentes dont il s'agit, » méritent fort d'être approuvées, & qu'elles ſont » dignes de l'approbation de l'Académie, & qu'ils » croyent d'autant plus que l'Auteur deſdites ſoûpentes mérite d'être encouragé, qu'en faiſant » uſage de choſes déja toutes faites, il épargne conſidérablement la dépenſe &c.

En vertu dudit Arrêt du Conſeil & Lettres-Patentes obtenues par icelui, ledit ſieur Zacharie a obtenu de nouveau, le 20 Mars 1763, des Lettres de relief de ſurannation ſur leſdites Lettres-Patentes, dont il eſpere avant qu'il ſoit peu avoir l'entérinement.

☞ Le ſieur Giros, à l'Hôtel de Jabach, rue S. Merry à Paris, a un magaſin des plus curieux : il l'a fait conſtruire de façon que, dans un inſtant, la vue ſe promene avec plaiſir ſur pluſieurs milliers de tabatieres, ſi bien travaillées & ſi différentes les unes des autres, que l'on n'eſt embarraſſé que du choix.

Pour embellir & enrichir de plus en plus ſon magaſin, & ſatisfaire à la varieté des goûts, il fabrique des Boîtes d'écaille gar-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Samedi 18 Juin 1763.

MÉCHANIQUE.

LE Public a ſous les yeux une partie des Machines du ſieur Loriot : le ſuffrage de l'Académie Royale des Sciences eſt un éloge auquel on ne peut rien ajouter. Cet habile Artiſte a porté ſes vues ſur le Commerce & l'Agriculture ; toutes ſes Machines tendent à accélérer & perfectionner les travaux, en diminuant cependant le nombre des Ouvriers. On annoncera ſucceſſivement celles qui ſont d'une utilité plus générale, & qui ſont inſérées dans le recueil des Machines de l'Académie. On donnera, d'après le jugement des Commiſſaires, la deſcription ; 1°. d'une Machine pour caſſer le minéral dans les mines de plomb ; 2°. de la maniere de tirer parti du flux & reflux de la mer, pour élever les fardeaux ; 3°. d'une baſcule deſtinée à ſervir de grue dans les Ports, pour tirer les marchandiſes des vaiſſeaux, pour les y charger, & pouvoir en même tems les peſer ; 4°. d'une Machine pour curer les Ports, d'après les principes de la précédente ; 5°. d'un moyen de modérer, ou même d'arrêter le mouvement de la roue d'une grue, lorſque la corde vient à caſſer ; 6°. d'une autre pour arrêter la roue des carrieres ; 7°. d'un gruau plus commode que les Machines employées juſqu'ici, pour monter & placer les pierres ; 8°. d'un charriot pour charger & tranſporter les orangers & les barriques ; 9°. d'un treuil avec une chaîne ſans fin, deſtiné pour les puits des mines, afin que les Ouvriers ne ſoient chargés que du poids du minéral qu'ils ont à élever ; 10°. d'une Machine à caſſer la glace dans les Rivieres ; 11°. d'une Machine à battre les pieux ; 12°. d'une Machine à battre le grain ; 13°. d'une Machine pour laver & nettoyer parfaitement & en très-peu de tems une grande quantité de bled ; 14°. d'une Machine à vaner & diviſer le grain, ſuivant ſa qualité & ſon poids ſpécifique : cette Machine eſt à l'examen de l'Académie ; 15°. elle ſera ſuivie d'une étuve pour ſécher le grain ; 16°. d'une Machine pour tirer l'eau d'un puits, dont on pourra abandonner la chaîne à chaque braſſée, & ſans qu'elle puiſſe deſcendre.

On s'étoit propoſé de donner la deſcription de toutes ces Machines ſuivant l'ordre auquel elles ont été préſentées à l'Académie ; mais la ſaiſon détermine à commencer par *celle au moyen de laquelle le ſieur Loriot fait mouvoir par un ſeul homme pluſieurs fléaux à la fois, & ſépare en moins de tems & à moins de frais, le bled d'avec la paille.*

Le modéle (ce ſont Meſſieurs Camus, Duhamel, du Monceau & de Montigny qui parlent) contient ſept fléaux qui ſont mûs par une manivelle à ſept coudes, qui leur communique un mouvement aſſez ſemblable à celui que les Batteurs en grange donnent à leurs fléaux.

Chaque fléau eſt attaché par deux courroyes à deux bras, dont l'un qui eſt attaché à l'extrémité du manche, eſt compoſé de deux parties *Q R R S*, qui ſont mobiles ſur deux charnieres dans un plan vertical, à peu près comme le bras d'un homme eſt mobile ſur les articulations de l'épaule & du coude : la charniere *Q* qui imite l'articulation de l'épaule, eſt fixée à une traverſe qui aſſemble & couronne par le haut, des poteaux montans, entre leſquels ſe meu-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Samedi 25 Juin 1763.

OBSERVATIONS

Sur la Maladie qui a attaqué les Beſtiaux dans pluſieurs Provinces de France; & remédes éprouvés contre cette Maladie.

ON attribue aux chaleurs exceſſives de l'été dernier, qui deſſécha extrêmement tous les herbages & corrompit les eaux, la maladie dont les Beſtiaux, & particuliérement les Bêtes à corne, ont été attaqués dans quelques Provinces du Royaume, dès le commencement du printems. La rigueur & la longueur de l'hyver dernier, qui a retenu les Beſtiaux plus long-tems qu'à l'ordinaire dans les étables, eſt une cauſe immédiate, & peut-être plus naturelle de ce mal; il s'eſt manifeſté preſqu'en même tems & de la même maniere, en Limoſin, en Poitou, dans le pays d'Aunis, en Bourbonnois, en Touraine & en Berri; l'Orléanois & la Champagne en ont été infectés plus tard: on apprend que les Beſtiaux de la Lorraine, du pays Meſſin & du Haynault confinant le pays du Luxembourg & les Ardennes, ſont attaqués de la même maladie; elle ſe déclare par les mêmes ſymptômes, porte le même caractére, & céde par-tout au même reméde qu'on employe généralement pour la guérir.

On a obſervé en Flandre & dans le Haynault, que cette maladie eſt préciſément la même qui y avoit regné en 1714.

Deſcription.

Elle ſe manifeſte par un bouton qui paroît deſſus ou deſſous la langue près de ſa racine, où il ſe forme un toupet de poil jaunâtre qui ronge la langue, & la fait tomber; en Lorraine, elle ſe découvre par une veſſie qui paroît au même endroit, blanche dans ſa naiſſance; elle rougit & devient enfin preſque noire; elle creve & laiſſe un ulcére chancreux qui creuſe dans l'épaiſſeur de la langue, en avançant du côté de ſa racine, & la coupe en entier; la béte mange, boit & travaille à ſon ordinaire: ce ſymptôme eſt à peu près le même par-tout, il ne différe que du bouton à la veſſie, mais toujours ſuivi de l'ulcere chancreux. Cette maladie, capable d'effrayer par l'apparence de malignité & la promptitude avec laquelle elle ſe répand, n'a heureuſement aucune ſuite fâcheuſe; elle céde aiſément à des remédes ſimples, & il n'en réſulte, à moins qu'on ne la néglige, aucune cataſtrophe funeſte.

Cure.

On viſitera avec ſoin deux ou trois fois par jour la langue des Beſtiaux, & ſi l'on apperçoit un bouton, une veſſie ou un ulcére, il faut tout de ſuite racler, avec une cuiller ou une piéce d'argent, la partie malade ou cicatriſée de la langue, juſqu'à ce que le ſang en ſorte, & que le poil, s'il y en a, ſoit tombé: on prend enſuite du vinaigre le plus fort, on y mêle du ſel, du poivre, beaucoup d'ail, de la rue, ſi l'on en a, & de la poirée bien pilée; on frotte avec ce mêlange la partie malade & toute la langue, ce qu'il faut répéter deux ou trois fois par jour.

On recommande ce reméde avec une confiance entiere, puiſqu'il a été employé dans toutes les Provinces où la maladie s'eſt manifeſtée, & qu'il a eu le ſuccès le plus complet.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Mercredi 29 Juin 1763.

MÉCHANIQUE.

Suite des Machines de M. Loriot.

ON a annoncé dans la Gazette de Paris, Nº. 23, la deſcription ſucceſſive de pluſieurs Machines de M. Loriot : ſi on a commencé par celle *à battre le bled*, la ſaiſon y déterminoit. On va ſuivre l'ordre dans lequel ces Machines ont été préſentées à l'Académie.

La premiere eſt une Machine à caſſer le minéral dans les mines de plomb ; elle produit ſon effet, par le moyen d'un certain nombre de marteaux diſpoſés circulairement, & qu'un levier tourné par deux hommes, fait lever les uns après les autres : ces marteaux, en tombant, frappent ſur des enclumes placées auſſi circulairement, mais ſur des plans ſucceſſivement plus bas ; enſorte que l'eau étant láchée du point le plus haut de cette Machine, elle coule & entraîne avec elle les différens morceaux de minéral ſucceſſivement ſous ces marteaux, juſqu'au point le plus bas.

» Mais, pour ſe former une idée de cette » Machine, & de la maniere dont elle » exécute cette opération, il faut ſe figurer un ſolide de maçonnerie formé en » cercle, & dont la ſuperficie repréſentant » un eſcalier circulaire ſans les marches, » ſoit plus élévée à un point de circonfé» rence, & aille toujours en baiſſant, juſ» qu'à ce qu'après le tour entier, le point » le plus bas ſe trouve immédiatement au» près du point le plus élevé. Il faut ſe re» préſenter enſuite que le contour de ce » ſolide eſt garni en-dehors de planches, » formant nn rebord de 7 à 8 pouces d'é» lévation, & qui ſuit exactement les dif» férences de niveaux du ſolide dont nous » avons parlé, & qu'en-dedans eſt auſſi un » autre rebord circulaire, mais élevé de 4 » pouces ſeulement, & diſtant du premier » uniquement de l'intervalle néceſſaire, » pour que les marteaux aient la liberté d'y » jouer, ſans cependant que les morceaux » du minéral puiſſent ſe dérober à leurs » coups.

» Il y a auſſi à un pied de diſtance du » centre, un rebord circulaire de fer, qui » s'éleve d'une petite hauteur, pour que » l'ajuſtement de ces marteaux ſoit ſimple » & commode, & que leurs mouvemens » ne s'en faſſent cependant pas avec moins » de liberté. Ce rebord a autant d'entail» les qu'il y a de marteaux : c'eſt dans ces » entailles que porte la partie du marteau, » autour de laquelle doit ſe faire ſon mou» vement. Le manche ou la queue du mar» teau eſt d'une piéce avec le marteau mê» me, & cette queue qui eſt poſée de champ, » a une entaille angulaire à une certaine » diſtance de ſon extrémité. Pour faire » élever ces marteaux, il y a une eſpéce de » chapeau qui tourne autour d'un arbre, » fixé au centre de la Machine. Ce cha» peau porte trois dents, ou eſpéces de » plans inclinés, qui paſſant ſucceſſive» ment ſur les queues de ces marteaux, » les élevent les uns après les autres. A » ce chapeau eſt attaché le levier que les » hommes tournent : les marteaux ſont de » différentes peſanteurs, afin que leurs » coups ſoient proportionnés à la groſ» ſeur & à la dureté des morceaux de mi» néral qu'ils ont à briſer. Il faut encore » ajouter à ce que nous venons de rap» porter, qu'il y a, de diſtance en diſtance,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Mardi 5 Juillet 1763.

D'Amſterdam, le 27 Juin 1763.

UN des Bâtimens Hollandois partis du Texel le 12 Avril, pour la pêche de la baleine, eſt déja de retour avec 12 poiſſons. Il a pris auſſi plus de 200 chiens-marins. Il s'eſt porté juſqu'au 78e. degré de latitude, & au-delà. C'eſt même à cette hauteur qu'il a fait la meilleure partie de ſa pêche. En allant, il avoit laiſſé le reſte de la flotte fort loin derriere lui, & en revenant, il a vu plus de 20 Bâtimens qui n'étoient pas encore dégagés des premieres glaces que l'on rencontre dans ces Mers. Son voyage a donc été également prompt & heureux: mais, ſuivant ſon rapport, la pêche des autres ne doit pas être fort favorable.

On apprend de Middelbourg, que le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes *le Duynenburg*, Cap. G. Lehman, a mis à la voile le 20 de ce mois, pour Ceylan. Il eſt auſſi parti de Zélande, pour Angola, un Navire nommé *l'Antonia-Ewout*, Cap. de Vries.

COURS DE MARCHANDISES.

De Bayonne, le 21 Juin 1763.

Goudron, 12 ℔ *le baril*, d°. 6 ℔ *le demi-baril*; brai ſec, 32 ℔ 10 ß *le millier*; réſine, 34 ℔ 10 ß *id.* brai noir, 11 ℔ *les 250 liv. peſant*; planches de 9 pieds, 44 ℔ *le* $\frac{o}{o}$; de 8 pieds, 30 ℔ *id.*

Epiceries au cent.

Sucre blanc, 60 ℔, d°. moyen, 55 ℔, d°. tête, 45 ℔; huile, 36 ℔; fromage, 34 ℔; jambon, 39 ℔.

A la livre.

Cacao des Caraques, 1 ℔ 17 ß, d°. de Maragnan, 18 ß; canelle, 12 ℔ 10 ß; caffé du Cap, 17 ß; poivre, 1 ℔ 6 ß; girofle, 9 ℔ 15 ß; cire jaune, 1 ℔ 15 ß.

Grains, la conque peſant 65 livres.

Froment du pays, 7 ℔ 16 ß, d°. étranger, 6 ℔ 10 ß; bled d'Inde, 4 ℔ 6 ß; ſeigle, 5 ℔.

Les cuirs n'ont point varié.

De Graſſe, le 22 Juin 1763.

La grêle & les brouillards qui ont régné depuis long-temps, ont fait un tort conſidérable aux feuilles des mûriers; il n'y en a preſque point. La récolte des ſoies eſt ici très-modique, & elle eſt eſtimée trois quarts de moins que l'année derniere. Le peu de cocons qu'il y a, ſe vend aujourd'hui trente ſols *la livre*, poids de table. Il s'en eſt même vendu quelque partie à 32 ſols.

Les pluies continuelles font craindre beaucoup pour les grains, dont on doit faire la moiſſon dans huit jours.

Le bled, *premiere qualité*, vaut 26 ℔ *la charge*, *peſeant 250 liv.*

D'Orléans, le 30 Juin 1763.

On a beaucoup d'eſpérance pour la récolte prochaine; les vignes ſont en pleine fleur; celles de S. Denis-en-Val ſont plus avancées & hors de riſques. On craint que les gelées de l'Automne n'influent ſur la qualité du vin, par la raiſon que la fleur ayant été tardive, la maturité peut l'être auſſi. Comme il reſte peu de vins de l'année derniere, & que la conſommation eſt plus conſidérable, on ſe flatte que la demande ſera plus forte.

L'état actuel des terres de Beauce, de Sologne, &c. promet une récolte ſi abondante, que les grains diminuent à chaque marché. On penſe que le bled le plus beau

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Mardi 12 Juillet 1763.

MÉCHANIQUE.

LE ſieur *Brullé*, Maître Charpentier des Hôpitaux, &c. demeurant à Paris, dans la maiſon d'un Peintre-Verniſſeur, rue des Vieilles-Tuileries, Fauxbourg S. Germain, vient d'exécuter une Grue de ſon invention, aſſez conſidérabe pour faire le ſervice entier du Dôme de la nouvelle Egliſe de Sainte Genevieve, qui ſe conſtruit ſuivant les deſſeins de M. Soufflot: cette Grue porte les pierres les plus peſantes juſqu'à 120 pieds de diſtance, ſans faire aucun effort, & les peut poſer juſqu'à 60 pieds de hauteur; une ſeule main ſuffit pour la faire tourner, & chargée comme ne l'étant pas, on peut la faire manœuvrer ſans aucun danger: le méchaniſme eſt ſi bien obſervé, que le fardeau étant monté a tel degré de hauteur qu'on le juge à propos, y reſte fixe, ſans aucun ſecours, le cordage ne pouvant ſe développer; enfin, la ſimplicité de ſa compoſition eſt portée à un ſi haut point de perfection, que l'on ne peut s'empêcher d'applaudir aux talens du ſieur *Brullé*, & d'inviter cet Artiſte à faire graver ſa Grue, & à publier un Ouvrage dans lequel il développe l'Art de la Charpente.

PRIX *de quelques Marchandiſes à Amſterdam, le 27 Juin 1763.*

Vins de France le tonneau.

Vins de Bordeaux & de Medoc, 14 à 60 *liv. de gros*, d°. vieux, 28 à 120, *id.* d'Hobrion, 20 à 60, *id.* d° vieux, 28 à 120, *id.* de Grave, 16 à 44, *id.* d°. vieux, 24 à 40, *id.* d°. rouge-gris en tierçon, 16 à 32 *id.* de Picardan, rouge, 20 à 25, *id.* de Cahors, 18 à 28, *id.* de Suterne ou Langon, 16 à 30, *id.* vin de Ville, de Bordeaux, 15 à 28, *id.* de Haut-pays, 15 à 22, *id.* de Bergerac & de Sainte-Foix, 13 à 31, *id.* d'Anjou, 20 à 50, *id.* Grande-borderie, Coignac, 26 à 30, *id.* de Jurançon, 36 à 50, *id. muet* de Bordeaux & de Bergerac, 12 à 14, *id.* d°. de l'Iſle de Rhé, 9 $\frac{1}{2}$.

Prix des Grains, le laſt.

Froment de Pologne, ravelé & blanc, 110 à 126, *le florin d'or*, d°. rouge, 110 à 118, *id.* de Warder, Heugs & d'Elbing, 110 à 120, *id.* de Conigſberg, 108 à 116, *id.* d'Angleterre, rouge & blanc, 105 à 122, *id.* de Zélande, 122 à 132, *id.* ſeigle, de Pruſſe, 76 à 84, *id.* de Brabant & de Flandre, 82 à 86, *id.* amidon, *les* 100 *liv.* 11 $\frac{1}{2}$ à 12 florins d'or; orge d'hiver de Frieſe, 78 à 86 florins d'or, de Groningue & d'Oldamt, 78 à 85; avoine à braſſer, 58 à 64, *id.* bled ſarrazin, d'Amesfort, 23 à 24 *liv. de gros*, de Brabant & de Flandre, 23 à 24, *id.* féves pour les chevaux, 21 à 22, *id.*

Graines & leurs Huiles, le laſt.

Graine de chou, de Zélande, de Flandre & d'Overmaas, 43 à 47 *liv. de gros, le laſt*, de France, 43 à 44, *id.* de Voorl. 43 à 45, *id.* de Frieſe & d'Ooſt-Fr. 43 à 45, *id.* graine de chanvre, de Riga, *le baril*, 5 florins à 5 $\frac{3}{8}$, de Conigſberg, 5 à 5 $\frac{3}{8}$, *id.* huile de navette, *l'ame*, 44 fl. $\frac{1}{4}$ à 44 $\frac{1}{2}$, d°. de lin, 36 $\frac{1}{2}$ à 36 $\frac{3}{4}$, d°. de chanvre, 36 à 37.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Samedi 16 Juillet 1763.

MÉCANIQUE.

Suite des Machines présentées à l'Académie des Sciences par M. Loriot.

LA Machine dont on va donner la description, est une espèce de bascule destinée à servir de grue dans les Ports, pour tirer les ballots des Vaisseaux, & pouvoir en même tems les peser.

Pour remplir ce double objet, elle est construite de la maniere suivante.

» Un grand Levier semblable en tout » au fléau d'une balance, excepté qu'au » lieu de couteaux il a des tourillons, est » porté & se meut sur une espèce de mât » de la hauteur nécessaire. Ce Levier porte » à l'une de ses extrémités un poids qui » est suspendu par une verge de fer ou » une corde d'une longueur déterminée » & qui est plus lourd que tous les far- » deaux qu'on doit lever, afin de dimi- » nuer l'action de ce poids sur le bout de » la bascule, auquel il est attaché, pour » qu'on puisse incliner à volonté l'autre » bout, pour le charger des ballots qu'on » veut tirer du Vaisseau ; ce poids est tiré » par une corde, qui l'éloignant conti- » nuellement de la verticale, diminue en » conséquence son action sur la bascule. » Pour que cette corde puisse être tirée » avec facilité, elle s'enveloppe sur l'ar- » bre d'une roue, fixé immédiatement au- » dessous du centre de mouvement du Le- » vier, & cette roue est muë par une chaî- » ne ou une corde qui part de sa circon- » férence pour aller s'envelopper autour » d'un treuil situé horizontalement au bas » de la Machine. Par cet exposé on con- » çoit que des hommes tournant ce treuil, » feront tourner la roue, & en conséquence » son arbre, sur lequel la corde qui tient » le poids s'enveloppe, & ainsi qu'ils éle- » veront ce poids, c'est-à dire, qu'ils di- » minueront de plus en plus son action » sur la bascule, tellement qu'ils pourront » le réduire à rien, ou à très-peu de cho- » se ; mais comme la force avec laquelle » ce poids tire la corde n'est pas unifor- » me ; que d'abord, sçavoir, lorsqu'il est » peu éloigné de la verticale, elle est très- » petite, qu'elle va ensuite en augmen- » tant : M. Loriot a pratiqué sur la roue » dont nous venons de parler des hélices, » comme à une fusée de montre, dont » la hauteur seroit très-petite, afin que le » Levier par lequel le treuil tend à la faire » tourner, soit toujours proportionné à » l'action du poids. On comprend main- » tenant comment, par cette construc- » tion, la bascule peut élever des far- » deaux ; car supposant le poids fort éloi- » gné de la verticale, & par conséquent » agissant peu ou point sur le bout de la » bascule auquel il tient, on pourra char- » ger l'autre bout des ballots qu'on veut » élever, & tournant ensuite le treuil, le » poids en descendant entraînera la bas- » cule & élevera successivement ces ballots ; » car il faut se souvenir que ce poids doit » être plus lourd que tous les fardeaux » qu'on veut élever. En effet, il est évi- » dent que lorsque la bascule sera horison- » tale, l'action du poids sera égale à la » pesanteur des fardeaux suspendus à l'au- » tre extrémité de la bascule. Pour con- » noître cette pesanteur, il suffira donc de » connoître cette action du poids dans » cette situation, & c'est ce qui n'est pas

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Mardi 19 Juillet 1763.

DICTIONNAIRE *Géographique, Hiſtorique & Politique des Gaules & de la France.*

ON a ſouvent entrepris, & quelquefois tenté d'exécuter un Ouvrage qui intéreſſe ſi généralement la Nation; il exiſte même un Dictionnaire de la France imprimé, il y a environ 35 ans, en 3 volumes *in-folio*; mais tout ce qui a paru juſqu'ici en ce genre, n'a été qu'une eſquiſſe de l'Ouvrage, dont on annonce ici le premier Volume. M. l'Abbé *Expilly, Chanoine, Tréſorier en Dignité du Chapitre Royal de Sainte Marie de Taraſcon, de la Société Royale des Sciences & Belles Lettres de Nanci*, &c. Auteur de ce Dictionnaire, n'a rien oublié pour le rendre d'une utilité univerſelle. Pour le faire connoître, on va ſe ſervir des termes du *Proſpectus*.

» Les connoiſſances de la Géographie & » de l'Hiſtoire intéreſſent tous les Etats, » tous les Ordres de la Société, depuis » le Souverain juſqu'au Cultivateur. Le Monarque, l'Homme d'Egliſe, l'Homme » d'Etat, le Militaire, le Magiſtrat, » l'Homme de Lettres, le Financier, le » Commerçant, l'Artiſte & le Cultivateur; » tous les Hommes, en un mot, capables » de réflexion, ont un intérêt particulier » de ſe connoître, de ſçavoir qui ils ſont & » pourquoi ils ſont tels, de ſçavoir, comme ils le ſentent, ſi leur condition eſt » bonne, s'ils doivent s'en contenter, ou » s'ils peuvent l'améliorer, & par quels » moyens. L'Hiſtoire apprendra à chacun » qu'il eſt tel qu'il ſe trouve, par une » ſuite d'événemens qui ont placé ſa Fa- » mille dans une claſſe différente des au- » tres; & la Géographie le guidera dans » le cours de ces divers événemens. »

On n'employera ici que les articles relatifs aux objets que traite cette Gazette.

» Sans le ſecours de l'Hiſtoire & de la Géo- » graphie, le Commerçant s'expoſera à » faire de groſſes pertes, en adreſſant » ſes marchandiſes où il n'en faut point, » ou en en tirant des pays où elles ſont ra- » res; l'Artiſte manquera de modeles & » d'émulation, ou il n'aura pas les mê- » mes que ceux qui ſe préſenteront aux » perſonnes de ſon état, que nous ſup- » poſons inſtruites de l'Hiſtoire & de la » Géographie; le Cultivateur, s'il eſt poſ- » ſible qu'il ſoit inſtruit des connoiſſan- » ces que nous lui ſouhaitons, ſçaura que » ſon champ, rendu fertile par ſes ſoins, » l'étoit encore plus dans des tems plus » reculés, & que par conſéquent il eſt en- » core ſuſceptible d'amélioration; il ſçau- » ra auſſi, & ce ſera pour lui une eſpé- » rance conſolante, que par ſon travail, » en redoublant d'ardeur & d'activité, il » peut, s'il le veut, améliorer ſa fortune » & ſon ſort, ainſi qu'ont fait tels & tels » qui étoient de même condition que lui » dans telle ou telle Province, dans telle » ou telle Paroiſſe.

» Nous faiſons d'amples deſcriptions de » toutes les Provinces, Pays, Villes & » Paroiſſes qui ſont ſuſceptibles de détail: » le génie, le caractere & les mœurs de » leurs Habitans y ſont développés avec » ſoin, mais avec tout le ménagement qui » convenoit à un ſujet auſſi délicat. Nous » y parlons les productions, des Manufac- » tures, du Commerce, des raretés que » l'on y voit, & en un mot de tout ce qui » peut contribuer à bien faire connoître

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Samedi 23 Juillet 1763.

D'Amſterdam, le 2 Juillet 1763.

UN Vaiſſeau Hollandois, Cap. Claces-Keuken, arrivé du Groenland au Texel, le 24 du mois dernier, rapporte qu'on a fait cette année une prodigieuſe pêche de baleines; que dans la latitude de 78 dégrés 30 minutes, il en a pris 9; qu'il en a manqué 7, & qu'il y a rencontré 4 Vaiſſeaux Anglois chargés & pleins d'huile de baleine.

De Vlaerding, le 3 Juillet 1763.

Hier après midi, la premiere barque revenant de la pêche du hareng, eſt entrée dans la Meuſe, & à 5 heures & demie elle eſt arrivée dans le Port de cette Ville, au milieu d'un concours prodigieux d'amateurs de ces prémices qui ſont une branche ſi avantageuſe de notre Commerce. La charge de cette barque eſt de 15 tonnes moins un quart, pour le compte du ſieur *Hugues de Valek*.

Le ſieur Abraham de Linden, Conſeiller & Doyen des Bourguemeſtres de cette Ville, qui tient les livres des barques de harengs, en a fait publier la vente ſur le champ. Simon Baker, Marchand de l'Ecluſe, en a acheté un quart de tonne par commiſſion, ſur le pied de 570 florins *la tonne*, pour ſon Marchand à Amſterdam. Après une ſeconde publication, le ſieur Nicolas de Werf, Conſeiller & Subſtitut du Bailly de cette Ville, a acheté les 3 autres quarts ſur le pied de 460 florins *la tonne*; par conſéquent elle s'eſt vendue 100 florins plus que l'année derniere.

Arrivées de Navires.

De Bordeaux, le 7 Juillet 1763.

Il eſt entré le 5 dans ce Port, 4 Navires; ſçavoir, *le S. Antoine*, de Bordeaux, Cap. Caſtanié, & *le Vicomte de Belſunce*, du Cap, venant de S. Domingue; *l'Union*, de Bordeaux, Cap. Laville, venant du Cap; & *le Conquérant*, de Bordeaux, Cap. Clavau, venant du Port au Prince; chargés de 176 barriques, 31 futailles, 31 tierçons, 73 quarts, 10 ancres & 15 boucauts d'indigo; de 523 barriques, 1 tierçon, 5 quarts, 1 ancre & un ſac de ſucre terré; de 70 barriques, un tierçon & 1 quart de ſucre brut; d'un pannier & de 5 pains de ſucre; de 98 barriques 13 futailles, 1 tierçon, 284 quarts, 198 ſacs, 211 boucauts & 1 boite de caffé; de 2 ballots & un matelas de coton: d'un grenier de bois de Gayac; d'un grenier de bois de Campeche; de 7 madriers, 2 travers de bois d'Acajou; de 2007 côtés de cuirs tannés; d'un quart de Caret, de 4 caiſſes de liqueurs; de 8 barils de confitures; d'un ſac de cannefice & de 10 caves de ſyrops.

Navires en coutume pour les Iſles.

Le Juſte, de Bordeaux, Cap. la Confourque, M. *Auger*, Armateur, Chevret, Courtier. *Le Fidéle*, de Bordeaux, Cap. la Confourque, même Armateur & Courtier que ci-deſſus. *L'Harmonie*, de Bordeaux, Cap. Seignoret, M. *Seignoret*, Armateur, Chevret, Courtier. *La Bonté*, de Bayonne, Cap. Mainvielle, M. *Laſſus*, Armateur, Caubet, Courtier. *Le Bien-aimé*, de Bordeaux, Cap.... M. *F. Lavau*, Armateur, Chevret, Courtier. *Le St. Mathieu*, de Bordeaux, Cap.... M. *Mathieu l'aîné*, Armateur, Caubet, Courtier. *Le St. Roch*, de Bordeaux, Cap.... M. *Jean Menoire*, Armateur, Caubet, Courtier. *Le*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France